

L'an deux mille neuf, le sept juillet à dix heure trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt cinq juin deux mille neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19
Membres titulaires présents ou représentés: 7
Pouvoirs : 6
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 13

Présents(es)

Gérard AZIBI,
Marcel BAGARD,
Jean-Marie BERTRAND,

Marc BONNARD,
Jean-Pierre BUIX,
Hervé RASCLARD,

Catherine VESPIER

Pouvoirs

André AUBERIC à Marcel BAGARD, Jean BESSON à Marc BONNARD, Christine NIVOU à Gérard AZIBI, Nicolas ROSIN à Jean-Pierre BUIX, Jean-François SIAUD à Hervé RASCLARD, Michel TACHE à Jean-Marie BERTRAND.

Excusés(es)

Pierre COMBES, Michèle EYBALIN, Dominique GUEYTTE, Bruno LAGIER.

Objet : Avenant au marché d'assistance rédactionnelle du diagnostic territorial

Le Président informe les membres du bureau que, conformément à sa délibération 1-2009 du 23 janvier dernier, ESC2 Associés a été engagé pour la réalisation de l'assistance rédactionnelle du diagnostic territorial. Suite au recensement 2006, de nouvelles données INSEE seront disponibles début juillet.

Afin de réaliser un diagnostic complet et le plus précis possible il conviendrait de :

- procéder à l'actualisation des données INSEE et à leur analyse ajustée.
- procéder à une analyse des tendances des évolutions entre 1999 et 2006.

ESC2 Associés, titulaire du marché, propose de réaliser l'actualisation des données, leur analyse ainsi que l'analyse des tendances des évolutions entre 1999 et 2006 pour un coût supplémentaire de **4000 € TTC**.

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau syndical décide de retenir l'offre de ESC2 Associés et autorise le Président à signer l'avenant au marché pour un montant supplémentaire de 4000 € TTC ainsi tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD